

Bilan PLAGE-Ecoles CECP/Commune d'Uccle

Gaz -11%
Elec +1%
= -19.888€ *

* En 2012 par rapport à 2009, pour les écoles participantes



12 sites scolaires d'enseignement obligatoire francophone

Une surface de 31.823 m² pour 4.001 élèves

En 2009, une consommation spécifique moyenne de 202 kWh/m².an en gaz et 22 kWh/m².an en électricité

5 sites scolaires participant au PLAGE-écoles

Une surface de 13.450 m² pour 1.962 élèves

En 2009, une consommation spécifique moyenne de 246 kWh/m².an en gaz et 41 kWh/m².an en électricité

Entre octobre 2009 et novembre 2013, le CECP a décidé de s'investir dans un Programme Local d'Action pour la Gestion de l'Energie des écoles (PLAGE-Ecoles) afin d'aider les écoles bruxelloises à maîtriser leur performance énergétique, sans perte de confort et sans investissement important.

Après 3 années, pour les 5 écoles de la Commune d'Uccle qui ont bénéficié du PLAGE, la consommation de gaz a baissé en moyenne de 11% et la consommation d'électricité a augmenté de 1%, évitant au PO une dépense de près de 19.888€ en 2012.

Le CECP a recruté un responsable Energie qui a été sollicité par la Commune d'Uccle pour soutenir ses efforts pour économiser l'énergie.

Pour les bâtiments les plus énergivores de son parc scolaire, le responsable Energie a collaboré avec les services communaux pour réaliser des audits des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, élaborer, des plans d'action et suivre leur mise en oeuvre. Des investissements économiseurs d'énergie ont été financés par le CECP dans deux écoles.

► **Évités en 3 ans:**

**La dépense de
42.296€,
la consommation
de 770.679 kWh,
l'émission de 171
t.éq.CO2**

	Avant PLAGE-écoles (en 2009)	Après PLAGE-écoles (en 2012)	Bilan
Coût	140 €/élève.an	130 €/élève.an	-8%
Consommation spécifique combustible	246 kWh/m ² .an	218 kWh/m ² .an	-11%
Consommation spécifique électricité	41 kWh/m ² .an	41 kWh/m ² .an	+1%
Consommation totale	287 kWh/m ² .an	260 kWh/m ² .an	-10%
Emission CO2	935 t éq. CO2	856 t éq. CO2	-8%

Roberto IMPEDOVO

Responsable Energie du CECP

"C'est un cas de figure le souvent rencontré parmi les Pouvoirs Organisateurs communaux: des bâtiments et des installations techniques anciennes, des moyens financiers et humains très limités mais un intérêt, une volonté, des compétences en matière de gestion énergétique et une réactivité étonnante qui ont amené ces résultats."

**Quentin Quertinmont,**

Responsable Energie de la Commune d'Uccle

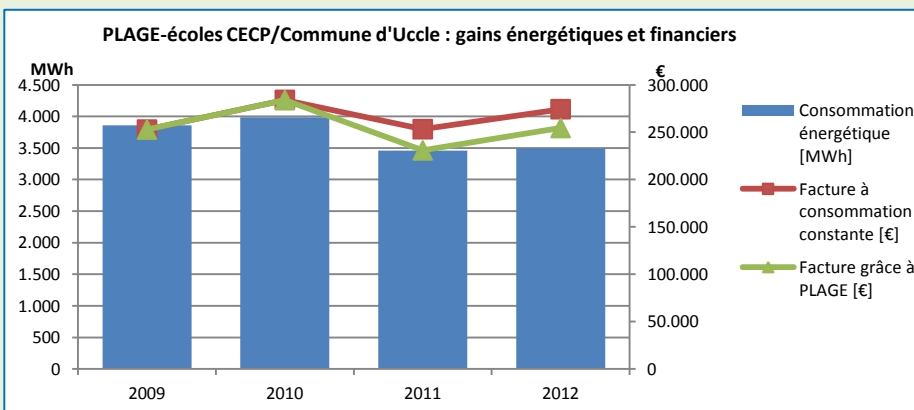
"Grâce au PLAGE-écoles, nous disposons, pour chaque école ciblée, d'un dossier "Energie" qui reprend la situation de l'école et un plan d'action pour réaliser des économies. Compte tenu des moyens financiers limités de la commune et de la complexité des procédures administratives pour le financement de petits travaux économiseurs d'énergie, les moyens mis à disposition par le PLAGE-écoles ont permis de réaliser ces travaux très rapidement."

**Actions gagnantes:**

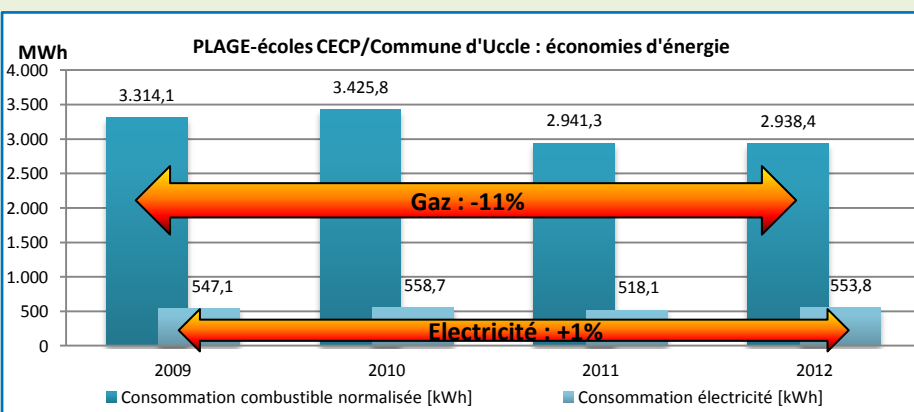
- ▶ *Modification des horaires de chauffe, abaissement de la T° de ralenti (nuit, week-ends et congés scolaires)*
- ▶ *Suppression des accumulateurs d'eau chaude inutiles*
- ▶ *Installation de vannes thermostatiques sur les radiateurs*
- ▶ *Remise en service d'une installation solaire de production d'eau chaude*

Sites scolaires PLAGE-écoles:

Ecole de Calevoet, Ecole de Homborch, Ecole de Verrewinkel, Ecole du Val Fleuri, Ecole du Centre

INFORMATIONS TECHNIQUES:

▶ En trois ans, la consommation d'énergie a baissé en moyenne de 10 % dans ces écoles. Le Pouvoir Organisateur a pu éviter une dépense de près de 42.000€.



▶ En trois ans, la consommation de gaz a baissé en moyenne de 11% dans les écoles PLAGE de la Commune d'Uccle. La consommation d'électricité a augmenté en moyenne de 1 %.

Consultez la fiche technique détaillée réalisée pour chaque école participant au PLAGE-écoles sur www.bruplage.be ou contactez le Service du Facilitateur Bâtiment Durable pour la Région de Bruxelles Capitale - Tel : 0800/85.775

